Avignon (84) : la permanence du député LFI Raphaël Arnault ciblée par des jets de peinture et des autocollants “assassins”

23/03/2026 à 15h55



La permanence parlementaire du député La France insoumise Raphaël Arnault, à Avignon, a été dégradée dans la nuit de vendredi à samedi 21 mars, à la veille du second tour des élections municipales. Selon une source policière citée par BFMTV, de la peinture a été projetée sur la façade des locaux, situés avenue Saint-Ruf.

Toujours selon les éléments rapportés, une vingtaine d’autocollants portant la mention “assassins” ont également été collés sur place. Deux personnes, cagoulées ou portant une capuche, auraient commis ces dégradations vers 4h40 du matin, d’après une source proche de l’enquête.

Raphaël Arnault se montre très discret depuis la mort de Quentin Deranque, affaire dans laquelle l’un de ses assistants parlementaires et son ancienne organisation antifasciste, La Jeune Garde, ont été mis en cause. Élu député le 8 juillet 2024 après les législatives organisées dans la foulée de la dissolution de l’Assemblée nationale, il n’a pas répondu, à ce stade, aux sollicitations de BFMTV, pas plus que le parquet

d’Avignon.

L’enquête sur la mort de Quentin Deranque se poursuit. Un mois plus tôt, le ministère de l’Intérieur a saisi la justice pour “reconstitution de ligue dissoute” concernant La Jeune Garde. Le 6 mars, deux nouveaux suspects ont été mis en examen et placés en détention provisoire. Au total, neuf personnes sont mises en examen dans ce dossier.

BFM